



## Mérule pleureuse Québec

Fiche d'information juridique

### Où puis-je obtenir de l'INFORMATION JURIDIQUE?

Vous êtes aux prises avec une problématique de *mérule pleureuse* et vous avez besoin d'aide juridique? Voici les ressources pertinentes pour obtenir de l'information juridique et identifier un avocat qui pourra vous aider.

**Sachez que les litiges engendrés par la mérule pleureuse se situent souvent dans le domaine du droit civil. Un avocat généraliste qui prend des dossiers de responsabilité civile, spécialiste en vices cachés ou problèmes environnementaux et qui a de l'expérience avec la Cour pourra vous venir en aide.**

#### Ressources pertinentes

##### [Aide juridique](#)

L'aide juridique est fournie par la Commission des services juridiques. Cet organisme est mandaté pour appliquer entre autres la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques au Québec*. Ainsi, il est possible d'obtenir de l'aide juridique lorsque les conditions d'admissibilité sont respectées. Ce sont uniquement les personnes et les familles qui se trouvent dans une situation financière précaire qui ont le droit à l'aide juridique. Les critères d'admissibilité sont donc d'être dans une situation financière admissible selon les barèmes d'admissibilité et de nécessiter des services juridiques qui sont couverts.

L'évaluation financière est basée sur revenus annuels, vos biens et vos dettes ainsi que votre liquidité. Cela inclut tout ce qui peut être converti en espèces à court terme : des comptes de banque, des obligations d'épargne du Québec, des actions boursières, des dépôts à terme, etc. (liquidité), la valeur de votre résidence et des autres biens tels que la valeur d'autres propriétés, des REER, des FERR, des RVER, etc.

Les barèmes d'admissibilité peuvent varier selon votre situation familiale. Normalement, l'évaluation de vos revenus se fait selon vos revenus de l'année qui précède votre demande, mais si vos revenus changent durant l'année dans laquelle vous faites votre demande, vos revenus annuels pour l'année en cours doivent être pris en compte. De plus, si vous habitez dans une région éloignée, les montants peuvent être majorés de 20 %.

### Démarches à suivre pour obtenir de l'aide juridique

- Appeler le *Bureau d'aide juridique* pour prendre un rendez-vous.
- Préparer les documents que vous devrez apporter : une preuve de revenus, de biens, de dettes et des liquidités et parfois même ceux de votre famille. Il est primordial d'avoir en main les documents en lien avec votre problème juridique tels que des documents du tribunal, des lettres, des factures, etc.
- Un avocat doit analyser votre cas pour déterminer si les services juridiques peuvent être couverts.

Lorsque des personnes ne sont pas admissibles au volet gratuit de l'aide juridique gratuite, il est possible d'avoir accès à l'aide juridique en versant une contribution financière, un calcul de revenu réputé sera fait, le cas échéant.

**★ATTENTION!** Il est rare qu'un propriétaire soit admissible pour un litige juridique en lien avec son habitation. Toutefois, selon cette Loi, il est possible d'obtenir de l'aide juridique pour un litige qui met en cause ou met vraisemblablement en cause la sécurité physique ou psychologique d'une personne, ses moyens de subsistance, ses besoins essentiels et ceux de sa famille. Il serait donc possible pour les sinistrés d'obtenir de l'aide par ce moyen. Par contre, cette aide peut être refusée ou retirée lorsque l'aide demandée peut être obtenue par un service gouvernemental, un organisme ou par un contrat d'assurance.

### RETROUVER PLUS D'INFORMATION À CE SUJET:

- [Commission des services juridiques](#)
- [Trouver un bureau d'aide juridique](#)
- [Barèmes d'admissibilité de l'aide juridique](#)

### Saviez-vous que...

plusieurs contrats d'assurances habitation contiennent:

- une assistance juridique
- une assurance frais juridiques

Consultez les montants maximaux octroyés par événement et par année sur votre contrat d'assurance.

## Justice Pro Bono

Les avocats bénévoles de l'organisme à but non lucratif offrent des services juridiques gratuits. Les déboursés tels que les frais de signification, de transcription, d'interrogatoire, etc. vous seront facturés.

Si *Justice Pro Bono* décide prendre en charge votre dossier, l'organisme tentera de trouver un avocat ou cabinet qui peut vous offrir des services juridiques gratuits. Cependant, la disponibilité des avocats et des cabinets varie selon votre type de litige et/ou de votre lieu de résidence, il se pourrait donc que l'organisme ne puisse malheureusement pas vous aider.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Ne pas être admissible à l'aide juridique;
- Ne pas avoir les moyens de payer les services d'un avocat (un comité d'approbation évaluera votre situation financière et la nature de vos besoins par le biais d'un formulaire à compléter).

### LA DEMANDE SOIT RESPECTER L'UNE DES CATÉGORIES SUIVANTES

- C'est une cause d'intérêt public qui n'est pas purement privée.
- C'est une cause impliquant un dommage irréparable ou une cause qui dénote un caractère exceptionnel.
- C'est une question importante touchant plusieurs personnes ou un litige qui met en cause le gouvernement fédéral ou provincial, une municipalité ou un service public, etc.
- C'est une cause impliquant un dommage irréparable peut être une cause visant à obtenir une compensation pour des blessures permanentes.

**CEPENDANT, un dossier hors du commun qui n'est pas courant dans l'actualité judiciaire pourrait être sélectionné et ce, à la discrétion de l'organisme.**

## Clinique Juripop

Cette clinique juridique vous est disponible lorsque ces deux critères sont satisfaits : vous n'êtes pas admissible à l'aide juridique et votre situation financière est précaire pour avoir accès aux services d'un avocat au tarif régulier. Les services juridiques sont donnés par *Avocats Juripop*, un cabinet d'avocats fondé par *Juripop* dans leur mission d'accès à la justice.

Les services offerts sont des conseils juridiques, de la représentation devant les tribunaux, de la rédaction de documents et de l'accompagnement en négociation et en médiation. Ces services juridiques sont abordables à un coût de 60 \$ par heure lorsque votre situation familiale correspond aux barèmes établis. Pour bénéficier de ces services juridiques, vous devez devenir membre pour 20 \$ et déboursier des frais administratifs de 55 \$ pour l'ouverture du dossier, d'autres frais peuvent s'ajouter.

***Juripop* peut toutefois refuser une demande pour plusieurs raisons et n'a pas l'obligation de se justifier.**

## OnRègle

*OnRègle* fournit un service de rappel d'un avocat pour répondre à votre question dans de brefs délais, de l'aide dans les mises en demeure, dans les petites créances, etc. Le service qui permet de parler à un avocat est particulièrement intéressant et simple. Vous n'avez qu'à remplir un formulaire intelligent en ligne qui sera acheminé au bon avocat selon votre dossier. Vous payez des frais de 40 \$ en plus des taxes, comparables à des frais entre 120 \$ et 140 \$ pour le coût d'une consultation de 30 minutes en cabinet. Un avocat vous rappellera dans les deux heures qui suivent du lundi au vendredi.

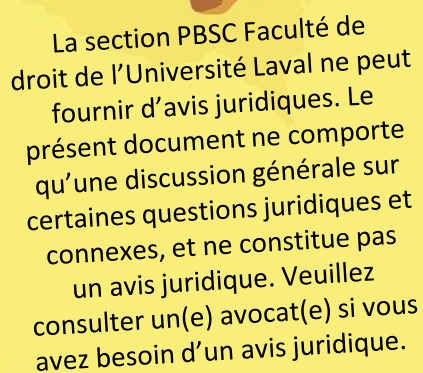


### Boussole juridique

Élaborée par Justice Pro Bono, la boussole juridique est un répertoire de ressources juridiques qui permettent de trouver des organismes qui peuvent vous aider gratuitement ou à un prix modique dans l'ensemble de la province du Québec.

### Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

Le site web de l'ACQC permet de trouver diverses informations juridiques quant aux recours possibles et autres concernant la construction, l'hypothèque légale, les garanties légales, la copropriété, etc. La *Boussole du propriétaire* et la *Boussole des recours* sont également offertes. La Boussole du propriétaire permet de guider en répondant aux questions lorsque vous avez des problèmes techniques et/ou juridiques concernant votre habitation.



La section PBSC Faculté de droit de l'Université Laval ne peut fournir d'avis juridiques. Le présent document ne comporte qu'une discussion générale sur certaines questions juridiques et connexes, et ne constitue pas un avis juridique. Veuillez consulter un(e) avocat(e) si vous avez besoin d'un avis juridique.

## Ressources supplémentaires

### • Centres de justice de proximité

Les centres de justice de proximité sont des organismes à but non lucratif implantés dans plusieurs régions du Québec qui ont pour mission de promouvoir l'accès à la justice à tous les citoyens sans égard aux revenus et à la nature de la problématique. Ces centres offrent des services gratuits et confidentiels d'informations juridiques.

### • Cliniques juridiques téléphoniques du Jeune Barreau de Montréal

L'organisme regroupe les avocat(e)s de dix ans et moins de pratique à Montréal et a pour mission de veiller à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres en plus de voir à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif. L'organisme propose différents services, dont les cliniques juridiques téléphoniques qui ont lieu deux fois par an. Surveillez la page Facebook de l'organisme pour connaître les dates du prochain événement et ainsi avoir la chance de parler gratuitement avec un avocat.

### • Réseau juridique du Québec

Ce site internet vous permet de trouver un avocat selon la région habitée, le champ de pratique ou service requis, la langue, etc.